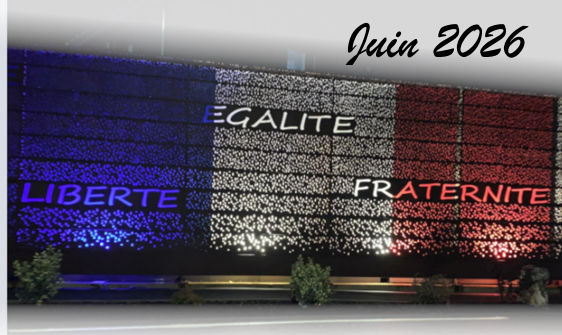


Flash Info GONSANS



juin 2026

Le mot du Maire

À l'occasion de cette première publication depuis les élections, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à remercier sincèrement les électrices et les électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dernier. Merci à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Votre soutien nous honore et nous engage pleinement pour les années à venir.

Comme nous pouvions nous y attendre, la mise en place du scrutin de liste dans les communes de moins de 1 000 habitants s'est traduite, à Gonsans comme partout ailleurs en France, par une baisse significative de la participation. Cette évolution peut naturellement être regrettée, mais elle constitue aussi la contrepartie d'une avancée importante : garantir la parité au sein de l'ensemble des conseils municipaux.

Espérons qu'à l'avenir davantage de femmes et d'hommes accepteront de s'engager pour faire vivre notre démocratie locale. Je tiens en tout cas à remercier chaleureusement les élus de la commune, et plus particulièrement les nouveaux, d'avoir fait ce choix. L'engagement municipal est une responsabilité exigeante, qui demande du temps, de l'écoute et un réel sens du service public.

Depuis maintenant deux mois, le nouveau conseil municipal est pleinement au travail. Les commissions municipales ont été constituées afin de permettre à chaque élu de s'investir dans les dossiers qui concernent la vie du village.

Nous avons également engagé un important travail de hiérarchisation et de programmation des projets qui rythmeront ce mandat, en nous appuyant sur le projet municipal présenté lors des élections. Plusieurs dossiers déjà engagés seront ainsi poursuivis : la réfection d'une portion du chemin « À Gremette », la jonction entre la ZAE et la rue du Châtelard, la création du lotissement « Derrière chez Lilot » ou encore le traitement des eaux pluviales chemin des Creux.

D'autres projets viendront progressivement compléter cette feuille de route. Les besoins de la commune sont nombreux et les priorités seront définies avec ambition, responsabilité et réalisme budgétaire.

Le budget communal a d'ailleurs été adopté récemment. Dans un contexte économique encore contraint, pour les collectivités comme pour les familles, nous avons fait le choix de maintenir les taux de fiscalité communale inchangés.

Vos élus sont désormais pleinement mobilisés et sont à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter pour partager un avis, une idée, formuler une remarque ou une critique constructive, et pourquoi pas aussi les encourager dans leur action quotidienne au service de notre village, à votre service.

Samuel Girardet

21 mars 2026

Le Conseil municipal a procédé à l'élection du Maire à bulletin secret, à la majorité absolue. M. Samuel GIRARDET, seul candidat, a obtenu 14 voix et a été proclamé Maire de la commune de GONSANS. Il a été décidé de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 3.

Votre nouveau conseil municipal

Maire : Samuel GIRARDET

1er Adjoint : Eric GUINCHARD

2° Adjointe : Virginie SIMON

3° Adjoint : Bernard RENAUD

Conseillers :

Christelle BONNOT

Pauline DAL PAN

Sandrine DELACROIX

Noëlle GENG

Gaëlle GRUET

Mélanie GUYON

Cyril GUYOT

Joseph HENRIET

Maxime JUIF

Aurélien PANIER

David POUCHOL



L'Agenda

- 6 juin : Marché rural Maison de la Chasse
- 6 juin : Marché sur la place
- 6 juin : Atelier créatif Composition florale (P'tite Caserne)
- 11 juin : Assemblée Générale de la P'tite Caserne
- 20 juin : Fête de la musique (Comité)
- 21 juin : Course de caisses à savon (Comité)
- 3 juillet : Conseil Municipal
- 4 juillet : Marché sur la place
- 4 juillet : Fête du plateau à Bouclans

Organisation du Conseil Municipal

3 Commissions permanentes

Commission 1 : Responsable : Eric GUINCHARD Éducation, Finances et Ressources Rurales	Commission 2 : Responsable : Virginie SIMON Vie communale et Aménagement du territoire	Commission 3 : Responsable : Bernard RENAUD Infrastructures et Services techniques																														
<u>Responsabilités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Finances ✓ Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires ✓ Gestion du bois et des forêts ✓ Affaires agricoles 	<u>Responsabilités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Urbanisme - Communication ✓ Affaires culturelles - Cérémonies ✓ Chemins de randonnée et de VTT ✓ Action sociale ✓ Relations avec les associations ✓ Des sports et des loisirs - Mobilité ✓ Embellissement 	<u>Responsabilités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bâtiments communaux ✓ Maintenance technique ✓ Réseaux secs et humides ✓ Gestion du cimetière ✓ Gestion des espaces verts ✓ Énergies renouvelables ✓ Voirie - Sécurité 																														
Membres :	Membres :	Membres :																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Christelle BONNOT</td><td>Mélanie GUYON</td></tr> <tr><td>Pauline DAL PAN</td><td>Gaëlle GRUET</td></tr> <tr><td>Samuel GIRARDET</td><td>Cyril GUYOT</td></tr> <tr><td>Joseph HENRIET</td><td>Maxime JUIF</td></tr> <tr><td>Aurélien PANIER</td><td>David POUCHOL</td></tr> <tr><td>Bernard RENAUD</td><td>Virginie SIMON</td></tr> </table>	Christelle BONNOT	Mélanie GUYON	Pauline DAL PAN	Gaëlle GRUET	Samuel GIRARDET	Cyril GUYOT	Joseph HENRIET	Maxime JUIF	Aurélien PANIER	David POUCHOL	Bernard RENAUD	Virginie SIMON	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Christelle BONNOT</td><td>Mélanie GUYON</td></tr> <tr><td>Pauline DAL PAN</td><td>Gaëlle GRUET</td></tr> <tr><td>Samuel GIRARDET</td><td>Cyril GUYOT</td></tr> <tr><td>Sandrine DELACROIX</td><td>Noëlle GENG</td></tr> <tr><td>Éric GUINCHARD</td><td>David POUCHOL</td></tr> <tr><td>Bernard RENAUD</td><td></td></tr> </table>	Christelle BONNOT	Mélanie GUYON	Pauline DAL PAN	Gaëlle GRUET	Samuel GIRARDET	Cyril GUYOT	Sandrine DELACROIX	Noëlle GENG	Éric GUINCHARD	David POUCHOL	Bernard RENAUD		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Samuel GIRARDET</td><td>Cyril GUYOT</td></tr> <tr><td>Éric GUINCHARD</td><td>Joseph HENRIET</td></tr> <tr><td>Maxime JUIF</td><td>Aurélien PANIER</td></tr> </table>	Samuel GIRARDET	Cyril GUYOT	Éric GUINCHARD	Joseph HENRIET	Maxime JUIF	Aurélien PANIER
Christelle BONNOT	Mélanie GUYON																															
Pauline DAL PAN	Gaëlle GRUET																															
Samuel GIRARDET	Cyril GUYOT																															
Joseph HENRIET	Maxime JUIF																															
Aurélien PANIER	David POUCHOL																															
Bernard RENAUD	Virginie SIMON																															
Christelle BONNOT	Mélanie GUYON																															
Pauline DAL PAN	Gaëlle GRUET																															
Samuel GIRARDET	Cyril GUYOT																															
Sandrine DELACROIX	Noëlle GENG																															
Éric GUINCHARD	David POUCHOL																															
Bernard RENAUD																																
Samuel GIRARDET	Cyril GUYOT																															
Éric GUINCHARD	Joseph HENRIET																															
Maxime JUIF	Aurélien PANIER																															

Comité de pilotage « Lotissement derrière chez Lilot »

Responsable : Samuel GIRARDET

Membres :

Pauline DAL PAN	Cyril GUYOT
Gaëlle GRUET	Bernard RENAUD
Éric GUINCHARD	Virginie SIMON
Mélanie GUYON	

Comité de pilotage « Eaux pluviales Chemin des Creux »

Responsable : Samuel GIRARDET

Membres :

Christelle BONNOT	Cyril GUYOT
Pauline DAL PAN	Bernard RENAUD
Sandrine DELACROIX	Virginie SIMON
Éric GUINCHARD	

Commission d'Appel d'Offres

Président : Samuel Girardet

Membres titulaires	Membres suppléants
Éric GUINCHARD	Noëlle GENG
Bernard RENAUD	Aurélien PANIER
David POUCHOL	Maxime JUIF

Commission de contrôle des listes électorales

	Titulaire	Suppléant
Conseiller(e) Municipal(e)	Mélanie GUYON	Maxime JUIF
Représentant de l'administration	COURTOIS Rémy	Pascal VITALI
Représentant du tribunal judiciaire	Philippe PANIER	Denis JUIF

Les Représentants au sein des organismes extérieurs

<p>Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire M. Samuel GIRARDET - Suppléant M. Eric GUINCHARD 	<p>Association Syndicale Autorisée (ASA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire M. Maxime JUIF <p>Référent PLUI : Mme Virginie SIMON</p>
<p>SIVOS « la Combe fleurie » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Pauline DAL PAN - Mme Noëlle GENG - M. Samuel GIRARDET - M. Éric GUINCHARD - Mme Mélanie GUYON - Mme Virginie SIMON 	<p>Association départementale des communes forestières du Doubs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire M. Joseph HENRIET - Suppléant M. Maxime JUIF <p>Référent Sécurité : M. Bernard RENAUD</p>
<p>Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire M. Bernard RENAUD - Suppléant M. Aurélien PANIER 	<p>Référent Assainissement : M. Bernard RENAUD</p> <p>Référent Ambroisie : Mme Christelle BONNOT</p>

Le coin des Associations

La P'tite Caserne

À vos agendas ! Ne manquez pas nos prochains rendez-vous :

Atelier créatif : Composition florale le 6 juin de 15h à 17h

Assemblée Générale : Le jeudi 11 juin (votre présence est essentielle !)



Aménagements

Le projet avance ! La municipalité prépare actuellement la convention de mise à disposition de la salle qui liera la commune à l'association. Parallèlement, les commandes de mobilier vont être lancées pour faire de ce lieu un espace fonctionnel.

Embellissement du village

Les activités de décoration commencent à prendre forme ! Vous avez la main verte ou un esprit créatif ? Nous avons besoin de vous. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez contribuer bénévolement à l'embellissement de notre commune.

Retour sur notre soirée "Jeux & Croques"



Le 13 février dernier, l'ambiance était à la stratégie et à la gourmandise ! Cette soirée thématique a permis de découvrir des jeux plus complexes, avec un matériel riche et des règles pointues, mais toujours dans une atmosphère ultra-conviviale. Côté aventure : Les naufragés de Galerapagos ont dû faire des choix cornéliens pour survivre sur leur île.

Côté frissons : Les pilotes de Formula D ont fait chauffer la gomme en négociant les trajectoires serrées du circuit de Monaco.

Les Amis de l'Église de Gonsans

L'association a tenu son assemblée générale le mercredi 20 mai à 20h en mairie de Côtebrune pour passer en revue les actions réalisées en 2025 et les prévisions pour 2026 suivies du verre de l'amitié offert par la commune de Côtebrune. Si ce n'est pas encore fait, pensez à vous mettre à jour de votre cotisation de 15 €.

Réservez votre soirée du samedi 24 octobre 2026 pour la fondue annuelle à la maison de la Chasse à 20 h.

Merci à tous ceux qui participent, d'une manière ou d'une autre, à nos activités afin d'aider à la restauration de cet élément majeur de notre patrimoine historique.

Au nom du conseil d'administration,
Le président, Michel Delacroix

Le Comité des Fêtes

La COURSE de CAISSES à SAVON
GONSANS (25)
Dim. 21 Juin

Samedi 20 au soir
Fête de la musique
Avec les Groupes Fuzion et Evidence
Buvette - Restauration
Dimanche 21 : Course à partir de 10h
Buvette
Plusieurs food-trucks

Infos et inscriptions :
aubry2570@gmail.com
06.35.54.18.19

Places limitées
S'inscrire rapidement
10€ par caisse !!

Nouvelles chicanes, nouveaux obstacles
Virage relevé - Passage d'eau - Canon à mousse !
Préparez vos plus beaux bolides et vos déguisements vous serez récompensés !!

PERMANENCES DES ADOS

Besoin de parler, d'être écouté ou conseillé ?

santé - bien-être - avenir - scolarité - difficultés personnelles - mal-être
relations familiales ou amicales - vie affective - sexualité

Les professionnels de la Maison des Ados du Doubs proposent dans un cadre bienveillant et confidentiel un espace d'écoute, de conseil et d'accompagnement pour les jeunes de 12 à 21 ans ainsi que leurs parents.

Pierrefontaine-les-Varans – Mairie

4 juin 2026

Valdahon
Maison des services

11 juin 2026

Vercel
Maison des Services

18 juin 2026

Orchamps-Vennes – Mairie

25 juin 2026

Informations utiles

Horaires d'été Déchèteries

Déchèterie de Bouclans
Mardi, jeudi et samedi de 7h à 13h

Déchèterie de Valdahon
Du lundi au samedi de 7h à 13h

Cartes avantages jeunes

Les cartes avantages jeunes sont offertes par la commune pour les enfants de Gonsans nés de 2006 à 2015.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur :

mairie@gonsans.fr en précisant :
nom – prénom – date de naissance –
N° de téléphone – Adresse.

Elles seront à retirer en mairie en septembre.

Service Y'LICO

Pensez à réserver votre trajet !

Depuis le 1er mai 2026, Accès élargi pour tous de 6h30 à 19h30 (hors 9h-10h et 16h-17h) :

- Aux arrêts Mobigo de Nods
- Aux arrêts de Valdahon
- À la gare d'Avoudrey et aux transports régionaux à Étalans (Croix de Pierre/Gare) - Selon votre secteur

Un accès de 10h à 16h aux bourgs centres

Les beaux jours arrivent et l'envie de bricoler revient... les nuisances sonores aussi !

Nous vous rappelons les horaires permettant l'utilisation d'outils bruyants :
Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h



Fleurissement 2026

Cette année encore, le village se verra fleuri. Nous serions ravis de vous compter parmi nos bénévoles.

Vous êtes libres d'y consacrer autant de temps que vous le souhaitez que ce soit 1 heure ou 2 ou plus, pérennément ou ponctuellement.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Élue responsable Virginie SIMON 06.87.26.95.75

Dispositif de maintien à domicile

Dans le cadre du maintien à domicile, la commune prend en charge la somme de 40 € lors de la première installation d'un système de téléalarme, sur présentation d'une facture et d'un relevé d'identité bancaire.

Gestion Ressources Déchets

Renouvellement du forfait « Foyer 1 personne »

La Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs renouvelle pour l'année 2026 le **forfait « foyer 1 personne »**.

Ce dispositif permet aux **personnes vivant seules** de bénéficier d'une **remise de 22 €** sur leur redevance incitative.

Attention : les situations pouvant évoluer, toutes les demandes doivent être renouvelées, y compris pour les usagers ayant déjà bénéficié de cette remise auparavant.

Qui est concerné ? Les habitants vivant seuls dans leur foyer.

Comment effectuer la demande ?

Récupérez l'attestation :

- en mairie
- à la Communauté de communes
- ou en ligne sur le site des Portes du Haut-Doubs

Remplissez l'attestation, puis déposez-la en mairie **dès maintenant et jusqu'au 31 août 2026**.

La remise sera directement **appliquée sur la facture d'automne 2026** avec la mention du tarif préférentiel « personne seule ».



DISTRIBUTION DU FLASH :

Le prochain Flash ne sera plus distribué en boîte aux lettres, mais mis à disposition à la boulangerie et dans le Hall de la Mairie. Il sera également téléchargeable sur le site de GONSANS et panneau Pocket. Si toutefois vous ne pouvez vraiment pas vous déplacer et souhaitez toujours recevoir le Flash version papier dans votre boîte aux lettres, merci d'en faire la demande en Mairie.

Secrétariat de mairie

Ouverture au public lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Permanence des élus le samedi de 10 h à 12 h

N° de Téléphone : 03.81.63.00.72
Adresse Email : mairie@gonsans.fr

BUDGET

Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes – exercice 2025

Le Conseil municipal approuve les résultats indiqués dans les comptes de gestion ainsi que ceux indiqués dans les comptes administratifs des budgets PRINCIPAL, FORÊT, PHOTOVOLTAÏQUE, et LOTISSEMENT constatant que ces derniers concordent entre eux.

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET FORÊT	BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE	BUDGET LOTISSEMENT
Dépenses de fonctionnement	471 348.47 €	8 390.03 €	1 517.33 €	12 833.00 €
Recettes de fonctionnement	555 894.11 €	46 013.75 €	2 022.70 €	12 833.00 €
Dépenses d'investissement	777 849.61 €	1 000.00 €	995.40 €	12 833.00 €
Recettes d'investissement	798 074.38 €	8 822.63 €	1 074.87 €	8 165.00 €

Vote du budget primitif PRINCIPAL et des budgets primitifs annexes 2026

Le conseil municipal adopte le budget primitif PRINCIPAL et les budgets primitifs annexes 2026 tels que présentés ci-dessous.

Budget PRINCIPAL		
Fonctionnement dépenses	D011 – Charges à caractère général	179 500,00 €
	D012 - Charges de personnel	193 000,00 €
	D014 - Atténuations de produits	9 670,00 €
	D65 - Autres charges de gestion courante	185 045,32 €
	D66 - Charges financières	5 450,00 €
	D67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €
	D68 – Dotations aux provisions	1 300,00 €
	D023 - Virement à la section d'investissement	240 000,00 €
	D042 - Opérations d'ordre entre sec	1 600,00 €
	TOTAL	820 565,32 €
Fonctionnement recettes	R013 - Atténuations de charges	50,00 €
	R70 - Produits des services	50 676,00 €
	R73 - Impôts et taxes	40 000,00 €
	R731 – Fiscalité locale	208 000,00 €
	R74 - Dotations et participations	90 300,00 €
	R75 - Autres produits de gestion courante	250 000,00 €
	R002 – Résultat reporté	186 966,12 €
	TOTAL	825 992,12 €
Investissement dépenses	D20 - Immobilisations incorporelles	29 717,47 €
	D21 - Immobilisations corporelles	418 571,26 €
	D23 - Immobilisations en cours	3 740,88 €
	D16 - Remboursement d'emprunts	334 850,00 €
	D041 - Opérations patrimoniales	50 000,00 €
	D001 – Solde d'exécution reporté	254 153,41 €
	TOTAL	1 091 033,02 €
Investissement recettes	R13 - Subventions d'investissement	479 951,75 €
	R10 – Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00 €
	R024 - Produits des cessions d'immobilisation	250 000,00 €
	R021 - Virement de la section de fonctionnement	240 000,00 €
	R040 - Opérations d'ordre entre sections	1 600,00 €
	R041 - Opérations patrimoniales	50 000,00 €
TOTAL	1 096 551,75 €	

Budget lotissement Derrière chez Lilot		
Fonctionnement dépenses	D011 – Charges à caractère général	895 100,00 €
	D65 - Autres charges gestion courantes	100,00 €
	D042 - Opérations d'ordre entre sections	12 833,00 €
	TOTAL	907 933,00 €
Fonctionnement recettes	R75 - Autres produits gestion courante	100,00 €
	R042 - Opérations d'ordre entre sections	907 833,00 €
	TOTAL	907 933,00 €
Investissement dépenses	D040 - Opérations d'ordre entre sections	907 833,00 €
	D001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	12 833,00 €
	TOTAL	907 833,00 €
Investissement recettes	R16 - Emprunts et dettes assimilées	908 000,00 €
	R040 - Opérations d'ordre entre sections	12 833,00 €
	TOTAL	920 833,00 €

Budget FORET		
Fonctionnement dépenses	D011 – Charges à caractère général	59 000,00 €
	D65 - Autres charges de gestion courante	220 100,00 €
	D67 – Charges exceptionnelles	5 000,00 €
	D023 - Virement à la section d'investissement	50 000,00 €
	TOTAL	334 100,00 €
Fonctionnement recettes	R70 - Produits des services	3 000,00 €
	R002 – Excédent antérieur reporté	444 841,87 €
	TOTAL	447 841,87 €
Investissement dépenses	D21 - Immobilisations corporelles	50 000,00 €
	R001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
	TOTAL	50 000,00 €
Investissement recettes	R021 - Virement de la section de fonctionnement	50 000,00 €
	R001 Solde d'exécution reporté	4 000,00 €
	TOTAL	54 000,00 €

Budget installation Photovoltaïques		
Fonctionnement dépenses	D011 – Charges à caractère général	700,00 €
	D65 - Autres charges de gestion courante	400,00 €
	D66 - Charges financières	1 100,00 €
	D69 - Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	200,00 €
	D042 - Opérations d'ordre entre sec	1 074,87 €
	TOTAL	3 474,87 €
	Fonctionnement recettes	R70 - Produits des services
R042 - Opérations d'ordre entre sections		304,60 €
R002 - Excédent antérieur reporté		2 060,57 €
TOTAL		3 865,17 €
Investissement dépenses	D20 - Immobilisations incorporelles	14 000,00 €
	D21 - Immobilisations corporelles	26 000,00 €
	D16 - Remboursement d'emprunts	1 700,00 €
	D040 - Opérations d'ordre entre sections	304,60 €
	TOTAL	42 004,60 €
Investissement recettes	R16 - Emprunts et dettes assimilées	40 000,00 €
	R040 - Opérations d'ordre entre sections	1 074,87 €
	R001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	1 511,46 €
TOTAL	42 586,33 €	

Vote des taux de fiscalité locale

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des impôts directs locaux au même niveau que ceux votés en 2025, à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 18,31 %
- Taxe d'habitation : 20,30 %

Les échos du Conseil municipal

Mobilier La commune a réalisé l'acquisition de mobilier destiné au secrétariat (bureau et chaises de bureau), à la salle du conseil (chaises) et à la salle du stade (chaises) pour un montant total de 3153.60 € HT.	Taxe d'affouage Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir la taxe d'affouage à 80 € par portion.	Étude paysagère autour de l'église Le conseil valide une convention avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Doubs pour une étude de requalification des abords de l'église Saint-Maurice. Le coût de cette prestation est supporté par le CAUE. L'éventuelle participation financière de la commune sera décidée après la mission.
Adhésion à une SPL bois-énergie Le conseil se prononce favorablement (9 voix pour, 5 contre) pour l'adhésion à la Société Publique Locale (SPL) intercommunale ayant pour objet la création d'une plateforme de bois déchiqueté destinée à valoriser les ressources sylvicoles communales et à alimenter les chaufferies biomasses de la communauté de communes. Le conseil municipal conditionne son adhésion définitive - si au moins 15 communes sont adhérentes; - si la communauté de communes renonce à prendre la compétence « chaufferie et réseau de chaleur ».	Travaux de l'église – Participation de la commune de Côtebrune Après finalisation du bilan financier, la participation financière de la commune de Côtebrune s'élève à 15495,80 € soit 11,76 % du reste à charge. Un solde de 5797,95 € sera sollicité.	Réfection du chemin rural « À Gremette » Suite à consultation d'entreprises, l'entreprise KOLLY TP est retenue pour un montant de 18419 € HT. Une subvention sera sollicitée auprès de l'Etat. Les travaux sont prévus en juin 2026.
Fermeture d'une classe Suite à l'analyse des effectifs prévisionnels, l'Éducation nationale prévoit la fermeture d'une classe au sein du groupe scolaire pour la rentrée prochaine.	Remboursement du prêt relais La commune rembourse intégralement le capital restant dû du prêt relais, soit 300 000 €. Le montant initial de 500 000 € permettait de financer par anticipation le fond de compensation de la TVA ainsi que les différentes subventions attendues. Ce remboursement anticipé permet d'éviter des intérêts supplémentaires.	Pacte fiscal et financier 2025 Le conseil adopte à l'unanimité le nouveau pacte fiscal et financier de solidarité avec la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.
Acquisition d'une autolaveuse La commune a réalisé l'acquisition d'une autolaveuse pour faciliter l'entretien de la salle polyvalente. Coût de l'opération: 2005.72 € HT.	Mise en vente d'un bien communal Le bien situé 18 route de Baume-les-Dames, parcelle E 328, est mis en vente au prix de 120000€. Décision adoptée à l'unanimité.	Travaux sylvicoles 2026 Le conseil approuve les travaux suivants : - Le dégagement de régénération sur la parcelle 3 pour un coût de 3 814,26 € TTC - Plantations sur les parcelles 37, 38 et 39 pour un coût de 14 763,10 € TTC.
Location d'un local communal Le local du bâtiment technique est loué à l'entreprise Miellerie Nappey. Afin d'apporter son soutien à cette création d'entreprise, le conseil municipal décide d'appliquer un loyer progressif : - 1re année : 500 €/mois - 2e année : 550 €/mois - Puis 600 €/mois	Échange foncier et bornage Afin de permettre le bouclage entre la rue Rompré (ZAE) et la rue du Châtelard, un échange de terrain est nécessaire entre les parcelles E84 et E18. Le bornage de la limite parcellaire entre les parcelles E18 et E19 d'une part et E17 et E19 d'autre part sera également réalisé. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette opération ainsi que le devis du Cabinet Coquard à hauteur de 2 387,75 € HT.	Travaux forestiers Abattage et débardage – Parcelles 11, 12 et 31 Le Marché est attribué à l'entreprise MORGANTI Franck suite à une consultation d'entreprises menée par l'ONF. 23 €/m ³ parcelles 11 et 12 26 €/m ³ parcelle 31 Acquisition de la parcelle forestière D596 d'une superficie de 5810 m ² au prix de 3200 € net.

Autorisations d'urbanisme

- ✓ DP de M. Dialla Amadou pour un « Ravalement de façade et modifications d'ouvertures »
- ✓ DP M. EQUOY Olivier – Création d'une extension d'environ 19 m²
- ✓ DP ALDELEC - Installation de panneaux photovoltaïques (3 rue du Mont Racht)
- ✓ PC SCI les 2 murs : Construction d'un bâtiment de stockage agricole
- ✓ PC Mme LAMBERT Vanessa : Construction d'une annexe : garage et abris cuisine d'été
- ✓ PC EARL POULLAILLER KOLLY : Bâtiment Agricole équipé de panneaux photovoltaïques
- ✓ DP GAEC Elevage KOLLY : Installation photovoltaïque sur bâtiment agricole
- ✓ DP M. Yann DOUCET : Création de deux velux et ajout d'un volet sur velux existant
- ✓ DP Mme Mathilde HUOT : Modifier une fenêtre en porte-fenêtre
- ✓ DP Mme DIANA Isabelle : Remplacement des menuiseries de deux fenêtres du rez-de-chaussée
- ✓ DP Mme Josiane MONNERET : Installation conduit de fumée inox sur toiture pour poêle à granulés